

Rapport annuel de la SASSA 2010

Rédigé par: Monika Wohler (Présidente SASSA) et Manuela Bruderer (Secrétaire générale)

L'année 2010 a été marquée par la réalisation de la stratégie formulée par la SASSA au cours de sa retraite 2009, celle-ci ayant mis l'accent sur les trois domaines suivants : politique de formation, réseautage dans le monde professionnel du travail social et projets communs de la SASSA.

Politique de formation et de recherche

Au niveau interne de la KFH comme au niveau externe, la SASSA a exprimé son opinion au sujet de différents thèmes touchant à la formation et à la recherche. La SASSA a continué de se pencher sur la politique de recherche dans une situation marquée par les efforts d'économie des autorités fédérales et cantonales. Le sous-financement de la recherche dans les HES - notamment dans le domaine SSA – s'aggravant de par la fin du programme de promotion DoRe important pour le travail social, a été suffisamment important que pour thématiser le financement de la recherche lors de la retraite des 6-7 septembre 2010. Avec des représentant(e)s de renom du FNS, de la CTI, de la KFH et de la SSTS, l'intégration prévue de DoRe dans la division générale I du FNS a été discutée. Suite à cette discussion, les demandes formulées lors de la retraite ont pu être présentées au Conseil des États. En outre, la SASSA s'est engagée avec la KFH pour l'intégration de représentant(e)s des HES en ce qui concerne l'élaboration d'une loi nationale sur la formation continue ainsi que l'élaboration du nouveau plan d'études cadre maturité professionnelle (PEC MP). Avec le monitoring en matière de politique de formation qu'elle a développé, la SASSA dispose d'un instrument adéquat pour suivre les discussions politiques et s'engager activement. Les entretiens réguliers ayant débuté en 2010 et les bons contacts avec le secrétariat de la KFH lui sont également très utiles à ce propos.

Continuité quant au réseautage avec des organisations importantes du monde professionnel du travail social

La SASSA a réussi à renforcer ses liens avec des organisations importantes du monde professionnel du travail social. Cela a débouché sur des demandes et des positions communes (en particulier une position commune quant à l'élaboration du PEC MP), et permis de faire entendre le point de vue de la SASSA notamment auprès de la CDAS, de SAVOIR SOCIAL, d'Avenir Social et de la SPAS.

Projets communs

L'idée de la reprise d'une maison d'édition spécialisée dans la publication de bons travaux de Bachelor et de Master a occupé la SASSA une bonne partie de l'année 2010. En collaboration avec une entreprise d'informatique, des concepts ont été développés en vue d'entamer des activités éditoriales sous la forme d'une maison d'édition en ligne. Le «Going Public» du projet s'est finalement soldé par un échec en raison des développements avancés parallèles dans le domaine de l'accès libre et d'autres projets de publication internes des HES. Au cours de l'année 2010, les rectrices et recteurs se sont mis d'accord de poursuivre une procédure d'admission sur dossier commune (procédure ASD). Sur base d'une évaluation externe, les préparations pour la révision de la procédure ASD ont eu lieu en 2010. La SASSA a par ailleurs soutenu différents projets financièrement et de par sa présence, tels que le deuxième Congrès international de la SSTS à Genève ou la participation des HETS au salon ConSozial à Nuremberg.

Perspective 2011

La collaboration fructueuse avec le secrétariat de la KFH se poursuivra. Une priorité particulière sera accordée à l'intégration de la perspective du travail social, notamment auprès de la CDAS. Des projets communs (p. ex. ASD SASSA) continueront d'être élaborés avec grand soin. En concertation avec d'autres conférences spécialisées, la SASSA se penchera sur le doctorat, la LAHE, le PEC MP, ainsi que sur l'autonomie et le profil de la HES (TS). La SASSA continuera de se pencher sur les développements dans le domaine de la formation et les conditions cadre financières, en particulier si ceux-ci devaient entraîner des restrictions lors de l'accomplissement de son mandat.